

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Mardi 31 mai 2016

Président : Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire de Vigny

Présents : Mesdames et Messieurs Catherine DANIEL, Marie-France PUGET, Jean FERLIER, Christian EVRARD, Vincent GUILLOUËT, Ana FAUVET, Philippe CORTES, Isabelle COT, Anick PERTUISOT, Alain PAVIOT

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Claude DUMONT qui a donné pouvoir à Alain PAVIOT, Patrick MADI qui a donné pouvoir à Marie-France PUGET, Catherine BONNOUVRIER qui a donné pouvoir à Robert de KERVÉGUEN, Delphine VALIN-HOBBE qui a donné pouvoir à Isabelle COT.

La séance est ouverte à 20 h 30.

Madame Anick PERTUISOT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Chaque membre de l'assemblée a été destinataire du compte rendu de la dernière réunion en date du 26 avril 2016.

Aucune objection n'étant faite, le compte rendu est par conséquent approuvé.

UN POINT SUPPLEMENTAIRE A L'ORDRE DU JOUR :

A la demande du maire, le conseil municipal donne son accord pour ajouter un point à l'ordre du jour concernant le retrait des communes de Labbeville et Vallangoujard du Syndicat Intercommunal d'assainissement autonome.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour.

SUIVI DES DOSSIERS EN COURS :

- La Poste :

- Maison de services au public :

La caisse d'allocations familiales a donné son accord pour intégrer la future MSAP de Vigny.

Monsieur Eric VERDONCQ a confirmé par mail le 2 mai que la CAF, la CNAV et Pôle Emploi seront les 3 opérateurs de services publics qui seront présents sur notre commune par l'intermédiaire du chargé de clientèle de la Poste qui participera à des formations en conséquence.

Il a confirmé que l'objectif est d'ouvrir la MSAP de Vigny pour la fin du second semestre 2016.

- Bureau de poste de Vigny : travaux :

Une première phase de travaux se déroulera au bureau de poste de Vigny du lundi 27 juin au lundi 11 juillet.

La réouverture du bureau est prévue le lundi 11 juillet à 14 h 30.

Pour le retrait des lettres et des colis, une permanence sera mise en place du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures, l'accès se fera par la cour intérieure du bureau de poste via un fléchage.

Aucune opération financière ne pourra être réalisée, le distributeur devant être remplacé.

Pour rappel, pendant l'été, le bureau de poste sera ouvert du 1^{er} août au 27 août 2016 :

- du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 12 h.

A compter du 29 août, le bureau rouvrira aux horaires habituels.

- **Dépôt de sel :**

Après vérification sur les plans du permis de construire initial, le mur du dépôt de sel en cours de travaux n'est pas plus haut qu'à l'origine.

- **Échange de parcelles avec le SIEVA :**

L'acte d'échange de parcelles avec le SIEVA a été signé le samedi 21 mai 2016 dernier.

- **Déchetterie :**

Monsieur Robert de KERVÉGUEN tient à préciser que la commune est propriétaire de la parcelle cadastrée section C n°1176 où est implantée la déchetterie, le SMIRTOM du Vexin en est l'exploitant.

- **Achat de karts, tricycles et patinettes pour l'école :**

Les 5 karts, 6 tricycles et 4 patinettes ont été livrés à l'école. Les karts ont été montés.

Madame Catherine Danel précise que l'école a participé à la dépense à hauteur de 176 € sur les fonds de la coopérative scolaire.

Le Conseil Municipal adresse ses remerciements au corps enseignants ainsi qu'aux entreprises qui ont contribué à ces achats.

- **Site des Ormeteaux :**

Le promoteur nous a fait savoir que les travaux, que la commune a demandés, sur les espaces communs, voirie et réseaux du site des Ormeteaux vont être réalisés par l'entreprise E.G.A. à partir du lundi 20 juin prochain.

Le bureau d'études EVA nous a remis un ensemble de documents techniques en cours de lecture.

Dès que les travaux seront achevés et conformes, il pourra être procédé à la rétrocession des espaces communs, voirie et réseaux du site par l'ASL des Ormeteaux à la commune de Vigny.

- **Les Ormeteaux nord :**

Monsieur le Maire a rencontré le promoteur du projet des Ormeteaux nord au sujet de la mise au point de la convention définissant les modalités en vue de la rétrocession des espaces communs, voirie et réseaux directement à la commune sans passer par la création d'une ASL (association syndicale libre).

Après validation de la convention, le Groupe Flint immobilier déposera une nouvelle demande de permis de lotir pour 8 lots.

- **Comité des Fêtes :**

Monsieur le maire rappelle que ce point avait déjà été évoqué en séance du 26 mai 2015.

Pour bref rappel et point de situation :

Le Comité des Fêtes de Vigny aurait été créé en 1957 mais sans certitude.

Un compte courant a été ouvert à sa création à la banque postale et les personnes autorisées à effectuer les opérations sur ce compte étaient Messieurs Yves de Kervéguen décédé en 2007, le Maire et son 1^{er} adjoint, Jacques Martin décédé en 1999.

Ce comité recevait une subvention annuelle de la commune et percevait la recette des locations de la salle des fêtes.

Au regard de l'administration postale, plus aucune utilisation de ce compte n'est possible depuis le décès de ses deux signataires.

La commune n'a pas en sa possession les statuts de ce comité ni l'identité de ses membres.

Il est donc impossible de convoquer une assemblée générale et de renouveler ses dirigeants,

La commune a du faire appel à son avocat qui attend de recevoir du bureau des associations de la Préfecture du Val d'Oise l'acte de déclaration du comité des fêtes de Vigny pour déposer une requête auprès du tribunal afin de nommer un mandataire pour dissoudre ce comité.

La personne en charge du dossier au bureau des associations est contrainte de parcourir les archives, année par année, dans des cahiers manuscrits, depuis l'an 1950, et à ce jour elle n'a pas encore retrouvée de trace de ce comité.

- **Réhabilitation du bâtiment de la Gaudière en logements locatifs :**

Un avis d'appel public à la concurrence est paru dans le journal la Gazette du 18 mai pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à la création de logements locatifs conventionnés dans le bâtiment de la Gaudière.

La date limite pour la remise des offres est le 30 juin.

ASSAINISSEMENT :

Le maire passe la parole à Madame Marie-France PUGET.

- **Information sur la préparation du chantier :**

Les travaux de la première tranche commenceront à partir du 5 juillet prochain pour une durée de quatre mois environ et concernent la place d'Amboise, les rues Beaudouin, Vaillant, ruelle aux Moines.

L'exécution des travaux a été confiée au groupement d'entreprises ATC TP, COCHERY, SFDE.

Les riverains des rues concernées sont invités à une réunion d'information le lundi 20 juin à 20h, salle des fêtes.

Puis Madame Marie-France PUGET commente les plans projetés expliquant les différentes phases de ces travaux et les déviations de proximité.

Une note d'informations précisant les modalités pratiques des travaux sur la circulation, le stationnement, sera adressée à tous les habitants de Vigny et une spéciale « brèves » paraîtra sur ces travaux.

- **Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le SIEVA :**

Après l'exposé de Madame Marie-France Puget, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le SIEVA pour le changement de la canalisation de l'eau potable dans la rue Vaillant.

- **Choix du prestataire pour le contrôle technique :**

Un appel d'offres a été lancé pour le contrôle technique de bonne exécution des travaux d'assainissement. Trois entreprises ont soumissionné et la société EAV, la mieux disante a été retenue pour un montant de 68 568,20 €H.T.

TRAVAUX EN COURS ET A ENGAGER :

Le maire passe la parole à Monsieur Alain PAVIOT qui, en l'absence de Monsieur Claude DUMONT, donne connaissance des travaux en cours ou à engager dans la commune.

1 – église : des devis ont été demandés, pour la réparation du clocher (selon le descriptif de l'entreprise Treccani) et la réparation de la toiture de la nef, à deux entreprises recommandées par M. WECKMANN, AMO pour le bâtiment de la Gaudière.

2 – écoles : des travaux de peinture aux écoles seront réalisés pendant les vacances d'été (une classe en primaire et le couloir de l'école maternelle) par l'entreprise ARENO PLUS et la Société Vexin Bâtiment.

Monsieur le maire rappelle l'importance de faire la totalité de ces travaux cet été et y sera attentif

3 – atelier communal : les portes de l'atelier communal ont été repeintes et il restera à peindre la portail sur rue.

4 – appartement au dessus de l'épicerie : Nous avons actuellement des soucis avec ERDF pour le branchement électrique de cet appartement. Il sera possible d'organiser une visite pour les élus un samedi matin pour ceux qui le souhaitent.

5 – travaux de toiture : l'entreprise Mignot doit intervenir sur les toitures de la salle des fêtes et de l'école maternelle, la programmation se fera en fonction de la météo.

6 – garage de l'école : à la demande de la directrice, Catherine Danel et les employés communaux ont fait un grand nettoyage dans le garage de l'école. Un tri a été fait pour vendre certains objets à la brocante par l'association des parents d'élèves (tables d'écoliers). Une remorque entière a été remplie d'objets divers et a été déposée à la déchetterie.

7 – stade : la Société LLM (Lalloyer Location Motoculture) nous a livré du sable de vignas pour la couche de finition du terrain de boules. Les employés communaux ont étalé une couche de 5 cm de sable sur le terrain de boules puis ils l'ont compacté avec un rouleau compresseur loué par la Société LLM.

8 – achat d'un véhicule Kangoo : afin de remplacer l'express qui nécessite de plus en plus de réparations, un kangoo a été réservé chez un garagiste. Il est de janvier 2012 avec 30 000 km. Monsieur Claude Dumont l'a vu, il est en très bon état. Il a négocié le prix à 5 700 € TTC au lieu de 6 499 €. Monsieur le Maire suggère de mettre des blasons sur les véhicules de la commune. Un devis va être demandé à la Société SD Services.

9 – gymnase : Le terrassement a été fait, il reste à effectuer le traitement du sol à la chaux vive, ce dernier ne peut être réalisé actuellement en raison des intempéries. La phase préparatoire des travaux se termine cette semaine.

10 – chaussée : De nombreux trous réapparaissent sur toutes les chaussées de la commune suite à l'hiver et aux conditions météorologiques de ce printemps. Il est prévu de les reboucher avec du goudron froid ou chaud dans l'attente de réparations ou de réfections définitives.

11 – réfection des courts de tennis : Les travaux ont été effectués sur le court de tennis n°2 pour une dépense de 2 658,72 € TTC. Le tennis-club participe à ces frais à hauteur de 1 008,77 € et la dépense restant à la charge de la commune, après récupération de la TVA, s'élève à 1 015,86 €, dépense prévue au budget.

Le nettoyage du court avant les travaux proprement dits ont fait apparaître un besoin complémentaire de ponçage d'une trentaine de mètres supplémentaire, engendrant un surcoût d'environ 330 € HT.

Certaines fissures ont aussi été colmatées comme l'entreprise s'était engagée de le faire sur le court n°1.

Monsieur Vincent GUILLOUËT n'est pas satisfait du travail exécuté et a demandé à l'entreprise de faire le nécessaire pour y remédier.

Le court n°1 devient dangereux et ne pourra plus être utilisé. La recherche de financements est en cours.

COMMISSION PARC LOCATIF :

Le maire passe la parole à Madame Anick PERTUISOT en l'absence de Monsieur Claude Dumont.

La Commission parc locatif s'est réunie pour l'attribution du logement situé 42, rue Beaudouin – rez-de-chaussée droit.

Ce logement se compose de 2 pièces principales d'une superficie de 32,50 m².

La commission propose de l'attribuer à Mademoiselle TOURNET Patricia de Cléry-en-Vexin à compter du 1^{er} juillet 2016 pour un loyer mensuel de 400 € et un acompte mensuel pour les charges de 55 €.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

COMMISSION INFORMATION, COMMUNICATION :

Le maire passe la parole à Madame Anna FAUVET, vice-présidente de la commission information, communication.

La commission s'est réunie hier en vue de préparer les brèves de juin. Le compte rendu sera diffusé demain pour retour des articles et des photographies au plus tard le 14 juin pour une parution le 24 juin.

Pour ce qui est des travaux d'assainissement, il y aura une spéciale « brèves ».

Il est suggéré de prévoir un emplacement dans le couloir de la mairie dédié aux informations relatives à ces travaux qui permettront de suivre l'avancement du chantier. Il en sera de même sur le site internet.

COMMISSION ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET JEUNESSE :

Le maire passe la parole à Madame Anick Pertuisot, vice-présidente de la commission animation, vie associative, sport et jeunesse.

La commission s'est réunie le 27 mai.

- Fête du 4 juin :

A la date de ce jour, 153 personnes se sont inscrites. Il y a également des réservations pour les ateliers.

Pascal Lourtil va gérer la cuisson mais il faudra 2 personnes ou plus pour la découpe de la viande (Philippe Cortes et Mathieu Fauvet).

Le SIEVA nous prêtera des feux clignotants, les mairies de Boissy-l'Aillierie et Marines nous prêtent des barnums et peut être une friteuse.

Le tableau pour les volontaires se remplit et il est donné rendez-vous le 4 juin à 9 h sur le stade.

L'équipe municipale participera à un jeu collectif : le tir à la corde en fin d'après-midi.

- Fête du 13 juillet :

Le Music Band de Poissy assurera l'animation. Il est proposé de modifier le déroulement de la soirée :

- 20 h : apéritif dinatoire
 - 20 h 30 : arrivée des musiciens
 - 21 h 30–21 h 45 : départ du défilé aux lampions
 - retour dans le jardin de la mairie et lancement de lanternes volantes pour clôturer la soirée.
- Le parcours du défilé sera décidé en fonction de l'avancement des travaux d'assainissement.

- Forum des associations :

Le forum est prévu le vendredi 9 septembre à partir de 17 heures, salle des fêtes.

CONGRES DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DU VAL D'OISE :

Monsieur le Maire précise que pour la première fois, la candidature de la commune de Vigny a été retenue pour accueillir le congrès de l'union départementale des sapeurs pompiers du Val d'Oise. La date retenue est le samedi 17 septembre.

Il est attendu environ 300 personnes

Il est prévu à 10 h 30 un défilé du centre de secours à la place d'Amboise et d'une prise d'armes sur la place d'Amboise.

Compte tenu des travaux d'assainissement qui sont prévus, il est rappelé l'importance que tout soit en ordre ce week-end

COMMISSION ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET URBANISME :

La matinée éco-citoyenne du 30 avril dernier s'est bien déroulée dans une ambiance très sympathique. La présentation faite par la personne du SMIRTOM était intéressante.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT AUTONOME :

Les communes de Labbeville et Vallangoujard ont demandé leur retrait du Syndicat intercommunal d'assainissement autonome, le syndicat ayant approuvé ces demandes au cours de sa séance du 14 avril.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de retrait des Commune de Labbeville et Vallangoujard du S.I.A.A.

INFORMATIONS DIVERSES

COVOITURAGE :

Madame Isabelle COT fait part des informations qu'elle a pu obtenir sur le covoiturage aussi bien auprès de la direction départementale des transports du Conseil Général qu'auprès d'Ecov.

Elle a demandé un rendez-vous avec Madame Solignac, directrice départementale des transports au conseil Général afin de bien comprendre et d'appréhender de façon concrète et sur place les contraintes qui existeraient à ne pas pouvoir installer une borne de covoiturage sur la commune de Vigny.

Cette demande est aussi motivée par le fait que la commune de Vigny avait clairement porté son intérêt à cette excellente initiative auprès du Parc Naturel Régional par l'intermédiaire de Madame Sandrine Chauffour qui avait été invitée à la réunion du conseil municipal du 26 mai 2015 et qui avait enregistré notre demande. Il apparaît donc utile et nécessaire d'avoir une explication et un échange car Vigny bénéficie de nombreux atouts.

Madame Isabelle COT fait savoir qu'elle s'est mise en rapport également avec ECOV en s'étonnant que la Commune de Vigny ne figure pas sur l'étude réalisée sur le covoiturage.

Monsieur Philippe CORTES a eu un contact avec Madame Solignac lors de la réunion sur les travaux prévus sur le RER A dont la ligne va être coupée de fin juillet à mi-août. La gare de Cergy Préfecture sera fermée pendant plus d'un mois.

COLLEGE DE VIGNY :

Le maire a rencontré Monsieur DEMBELE qui remplace Madame SCHULMANN, principale du collège de Vigny, actuellement en arrêt de travail pour plusieurs semaines.

Un lampadaire a été vandalisé à proximité du collège et une plainte sera déposée à la gendarmerie.

S.I.M.V.V.O. :

Monsieur Robert de Kervéguen rappelle le départ à la fin de l'année scolaire de Florent Monfort qui est appelé à prendre la direction du conservatoire à rayonnement départemental de Beauvais. Florent Monfort était très dynamique et a beaucoup œuvré pour le syndicat intercommunal de musique et la commune de Vigny.

Madame Catherine intervient au sujet du projet résidence territoriale artistique et culturelle en milieu scolaire avec la participation du théâtre de l'usine, les écoles de Commeny, Aavernes, Longuesse et Vigny, le collège, le SIMVVO, la médiathèque. Vigny sera l'école pilote.

Puis elle fait part des difficultés rencontrées au sujet de l'intervention musicale en milieu scolaire, en effet le SIMVVO risque de n'avoir aucun professeur à nous proposer à la rentrée prochaine..

CABINES TELEPHONIQUES :

Nous avons reçu une lettre d'Orange le 23 mai nous annonçant la dépose des cabines téléphoniques sur l'ensemble du territoire d'ici le 31 décembre 2017. La mairie va être contactée prochainement pour organiser la dépose.

S.I.E.V.A. :

Une partie du village a été privée d'eau le mercredi 18 mai dernier jusqu'à tard dans la soirée. Madame Marie-France Puget s'est rendue sur place et rend compte des difficultés rencontrées par les fontainiers.

Le SIEVA a prévu de donner des explications sur cette coupure d'eau sur la prochaine facture.

BRANCHE D'ARBRE SUR LA VOIE PUBLIQUE:

Le 22 Mai, lors de la mise en place de la brocante vers 5 h 30, une branche d'arbres provenant du parc du château est tombée rue de la Comté, à hauteur de la ferme Mahé. La chance a voulu que cet incident se produise tôt le matin avec peu d'affluence en raison de la météo

Les pompiers sont intervenus avec une grande efficacité pour dégager la voie et mettre en sécurité les lieux.

Le lundi, Franck Mahé et son employé Monsieur Benoît Champion, ont aidé le personnel communal pour évacuer les branches.

Le propriétaire du château a fait appel à un élagueur pour faire un état des lieux.

ECOLE DE SABRE KUSANAGI :

Le conseil municipal adresse des félicitations aux différents médaillés de l'école de sabre Kusanagi : au championnat de France : 6 médailles de Bronze, un Vice Champion de France et un Champion de France

REUNIONS :

- Conseil municipal : le jeudi 07 juillet 2016 à 20 h 30 (délibération pour le choix du maître d'œuvre relative à la création de logements locatifs dans le bâtiment la gaudière)
- Réunion de quartier pour le dernier secteur : le samedi 10 septembre 2016 à 10 heures

L'ordre du jour étant épuisé, le président passe la parole aux membres présents.

QUESTIONS DIVERSES :

- Madame Isabelle COT rappelle qu'une chasse au trésor est prévue le dimanche 18 septembre dans la réserve naturelle régionale du site géologique de Vigny-Longuesse. Cette animation ludique et pédagogique portera sur la faune, la flore, la géologie.

La séance est levée à 23 heures.